



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 6 avril 2016

*Le Délégué,
Secrétaire général de la Commission nationale
de la Coopération décentralisée*

N° /DGM/DAECT/BF

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'appel à projets « Triennal 2016-2018 » en soutien à la coopération décentralisée, vous avez déposé la candidature de Pontcharra pour un projet de coopération avec la commune rurale de Dembéla au Mali.

Suite à son examen par le Comité de sélection de ce programme (Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, en partenariat avec l'AFD, la Préfecture de Région l'AFCCRE et Cités Unies France), j'ai le plaisir de vous informer que j'ai donné mon accord pour que votre projet reçoive un appui financier à hauteur de **150 000 € (50 000 € en 2016, 50 000 € en 2017, 50 000 € en 2018)**.

Cette décision a été prise en tenant compte des observations et réserves éventuelles de l'Ambassade de France au Mali de la Préfecture de Région et, le cas échéant, du caractère hors thématique de certaines actions proposées.

Votre projet a particulièrement retenu notre attention car il répond à une thématique prioritaire de l'appel à projets : l'utilisation des TIC dans le domaine de la gestion locale et des activités économiques. Le comité de sélection a également apprécié sa cohérence avec le contexte national malien.

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) se réjouit de la volonté de votre collectivité territoriale de mettre en place le dispositif du « 1% eau », permis par la loi Oudin-Santini, qui vous permet de mobiliser jusqu'à 1% des recettes de votre collectivité à des actions en faveur de l'eau et de l'assainissement à l'international (pour plus de précisions : consultez le site internet du Ps-eau via le lien <http://www.pseau.org/fr/1pourcent/comment>).

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et les services de la Préfecture de Région sont à votre disposition pour tout complément d'information.

J'attire votre attention sur la note jointe en annexe, relative au rapport final d'exécution et d'évaluation du projet.

Je souhaite que ce soutien permette à votre projet de coopération de concrétiser et je suis heureux que le ministère puisse en accompagner la réalisation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bertrand FORT

M. Christophe BORG
Maire de Pontcharra
95, avenue de la Gare
38530 PONTCHARRA

PJ : Note relative au rapport final d'exécution et d'évaluation du projet
Copie à : Préfecture de Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ambassade de France au Mali
RESACOOOP
CERAPCOOP